



RESPONSABLE D'EQUIPE

CQPM MQ 1999 09 38 0183

Le principe de blocs vous permet d'obtenir un parcours formation adapté à vos besoins et/ou un accès progressive à la certification. Chaque bloc, isolément, a une valeur sur le marché du travail.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

Piloter une équipe et des ressources matérielles (Bloc de compétences n°1) :

- Organiser l'activité de son secteur sur un horizon court terme.
- Adapter le fonctionnement de son secteur aux aléas et événements.
- Identifier les besoins en compétences de son secteur.
- Préparer l'évolution des compétences des membres de son équipe.

Mettre en place des actions d'amélioration (Bloc de compétences n°2) :

- Analyser la performance de son secteur.
- Animer des actions de progrès sur son secteur.

Animer une équipe et communiquer (Bloc de compétences n°3) :

- Communiquer les informations utiles au fonctionnement de son secteur.
- Assurer l'interface entre son secteur, les services supports et la hiérarchie.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Piloter une équipe et des ressources matérielles (Bloc de compétences n°1) :

- Diriger et motiver son équipe, déléguer.
- Maîtriser les points clefs de la législation du travail et des relations sociales.
- Mener un entretien d'appréciation.
- Mener un entretien de recrutement.

1 allée de Tyrandes 01960 Péronnas
Tél. 04 74 32 36 36 – Fax. 04 74 32 60 94 – E-mail : afpma@afpma.fr
www.afpma.fr

DURÉE

Déterminée en fonction des résultats de l'évaluation pré-formatrice des stagiaires (une demi-journée). Durée maximum : 26 jours.

DATES DE FORMATION

- Nous consulter pour connaître les prochaines sessions

LIEU DE FORMATION

Dans notre centre de formation ou dans votre entreprise (INTER ou INTRA)

DISPOSITIFS DE FORMATION

- Eligible au CPF
- CPF de transition (ex-CIF)
- Plan de formation entreprise
- Autres: nous consulter

NIVEAU DE LA FORMATION

Enregistrée RNCP Niveau 5 (équivalent Niveau BTS)

VALIDATION

CQPM Responsable d'équipe autonome

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Cette formation alterne des semaines en entreprise et des semaines de formation sur une période comprise entre 6 et 12 mois maximum



Mettre en place des actions d'amélioration (Bloc de compétences n°2) :

- Intégrer les règles du fonctionnement économique de l'entreprise.
- Conduire un projet de façon efficace.
- Utiliser les outils de l'organisation industrielle.
- Résoudre un problème de façon méthodique.

Animer une équipe et communiquer (Bloc de compétences n°3) :

- Mieux gérer les conflits.
- Gérer son temps et ses priorités.
- Jouer son rôle en matière de gestion de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement.

Accompagnement à la certification :

- Suivi du projet.
- Soutenance à blanc.
- Certification.



PERSONNES CONCERNÉES

- Responsable hiérarchique d'une équipe pouvant comporter un ou plusieurs animateurs de 1er niveau.
- Personne menant de façon autonome des projets d'entreprise.
- Agent de Maîtrise ayant 2 à 5 ans d'expérience dans la fonction ou jeune technicien ayant besoin d'acquérir des compétences en management.



PRÉREQUIS

- Etre en situation de management.
- Pratique écrite et orale de la langue française.
- Maîtrise des 4 opérations mathématiques de bases.
- Bonne maîtrise des outils Bureautiques (Word et Excel).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation s'articule autour

:

- De modules de formation adaptés aux connaissances à acquérir.
- D'études de cas, des jeux de rôles.
- D'un projet à mener sur un thème d'amélioration pour mettre en application directe les acquisitions faites tout au long de la formation, avec une valeur ajoutée pour le stagiaire et pour l'entreprise.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

0 Plus d'infos sur www.afpma.fr/not-re-engagement-accueil-handicap

CONTACT COMMERCIAL

Formation Continue

fc@afpma.fr

04 74 32 36 36

PRIX

En fonction de la durée de formation retenue



1 allée de Tyrandes 01960 Péronnas
Tél. 04 74 32 36 36 – Fax. 04 74 32 60 94 – E-mail : afpma@afpma.fr
www.afpma.fr

